



Lettre d'intention d'achat

Par **Hélène83**, le **25/07/2019** à **20:39**

Bonjour,

Voilà la situation: mon compagnon et moi avons flashé sur une maison et nous venons de faire une lettre d'intention d'achat contre signée(il y a 7 jours). Seulement, ma banquière est absente tout le mois d'août (la simulation avait été faite en amont mais nous avons encore plein de questions sur les financements) et nous avons demandé au notaire du coup de formaliser en septembre. Nous aurions aimé le dire aux propriétaires mais nous passons par une agence qui refuse de nous mettre en contact.

Aujourd'hui, la dame de l'agence nous a mis une pression de dingue pour qu'on signe avant et refuse de nous faire re visiter le bien (c'était prévu pour ce soir) tant qu'on aura pas changer d'avis.

Même si nous préférierions signer la tête claire, le notaire nous a dit que c'était possible de faire comme ca. Et je comprends que ca puisse être inquiétant pour les vendeurs d'attendre.

Sauf qu'on est démuni et surtout très en colère par le comportement de l'agent immobilier qui agit à mon sens très mal.

D'où mes questions : peut il nous refuser des visites sous prétexte qu'on a besoin de réfléchir sur le délai du compromis? Et peut on se rétracter d'une lettre d'intention et ce sous quel délai et sous quelle forme?

La maison nous plait vraiment mais on est écoeuré par le comportement...

Merci par avance pour l'attention portée au message

Par **Visiteur**, le **25/07/2019** à **22:02**

Bonjour

Si cette maison vous plaît vraiment, pourquoi ne pas signer le compromis, avec condition suspensive

Si le désistement est dû à la réalisation de l'une des clauses suspensives de la promesse de vente (impossibilité de trouver un prêt immobilier par exemple), vous pouvez vous désengager tout en étant remboursé de son indemnité d'immobilisation.

Par **Hélène83**, le **25/07/2019** à **23:22**

Merci beaucoup pour votre réponse.

Cependant, nous ne sommes pas prêt à acheter à n'importe quel prix.

Il me semble que nous avons le droit d'être frileux face au comportement justement agressif de cet agent immobilier.

D'ou mes questions.

Merci encore